



Flash-CSEC 19 06 2020

Consultation sur le projet d'instruction complémentaire au RI de Pôle emploi, relative aux Eléments de Protection Individuels pendant la période de crise sanitaire

Le RI de PE n'ayant déjà pas accueilli l'approbation de la **CGT-FO** lors de sa consultation il y a de cela plusieurs années, ce n'est pas « son adaptation » à titre rétroactif qui plus est, qui va emporter notre aval, au regard d'une crise sanitaire qui permet à la direction de se délester de ses responsabilités d'employeur en s'ouvrant la capacité de sanctionner les agents qui n'assureraient pas l'ensemble des mesures préconisées pour lui, ses collègues mais aussi pour les usagers. Et cela dans un contexte évolutif rapide avec de plus en plus de monde présent au même endroit mais sans adaptation des mesures sanitaires, ce qui entraîne une responsabilité accrue de chaque salarié sur site malgré lui. Sans oublier celle qui pourrait incomber aux référents sanitaires es qualité. De plus, les équipements de protection individuelle dont le port entraîne diverses gênes, ne sont accompagnés d'aucune mesure positive permettant aux salariés d'en amoindrir les effets secondaires (par exemple, des temps de pauses plus fréquents nécessités par la gêne notamment respiratoire occasionnée par le port prolongé d'un masque). Mentionnons également la livraison de matériel de piètre qualité, tels des lots de masques en kit montés par des services civiques ou CDD dans les Hauts de France, ou du gel hydro-alcoolique pas conforme à la norme AFNOR. Pour toutes ces raisons, la **CGT-FO** émet un avis négatif sur ce dossier. Cette adaptation du RI a été majoritairement rejetée par le CSEC : 13 CONTRE (FO/STC/CGT/SNU), 5 abstentions (CFDT), 5 pour (CGC/SNAP).

Information sur l'évolution de la prestation Activ'emploi vers la prestation Accélèr'emploi

Activ'emploi, c'était 90 millions d'€ pour 500 000 demandeurs d'emploi avec des résultats mitigés et un bilan qu'on ne connaît pas, qu'on a réclamé mais que nous n'aurons probablement jamais au CSEC.

Accélèr'emploi, c'est 50 millions d'€ pour 145 000 demandeurs d'emploi, en parallèle de nouveaux dispositifs qui portent à 400 millions d'€ le montant de la sous-traitance des prestations à Pôle emploi, soit 10% environ de notre masse salariale.

A la **CGT-FO**, plutôt que de regarder prospérer des officines privées à l'efficacité discutable, nous revendiquons le maintien et la réinternalisation du suivi des demandeurs d'emploi comme de toutes nos activités, et l'embauche massive de nouveaux collègues en CDI, en commençant par CDIs nos collègues en contrats précaires.

Premiers retours sur le pilote E-Université et extension au sein des établissements pilotes

A la **CGT-FO**, nous sommes contre l'externalisation des prestations de Pôle emploi et la dilapidation de centaines de millions d'€ au profit de prestataires privés. Fervents partisans de l'internalisation des services rendus aux demandeurs d'emploi et bien évidemment de l'embauche de renforts en CDI afin de pouvoir faire face à la vague de licenciements sans précédent qui s'annonce en lien (très souvent opportun pour certains patrons et notamment ceux du CAC40) avec l'épidémie de covid-19, nous revendiquons au plus tôt la CDisation de nos collègues précaires et des renforts massifs à Pôle emploi. Sans oublier la reconnaissance des efforts fournis par tous, notamment depuis mars, sous la forme de véritables revalorisations salariales.



Tous mobilisés pour la défense de nos droits et contre la réforme des retraites